

# "Plus Vire Ensemble"

La voix du Nord 8 octobre 2017

Cambrai Petiopole News n°10 Novembre 2017.

Le Cambroisim n°182 décembre 2017

RTL. Frank Antson "un jeu en France" 2 janvier 2018.  
TV mag 9 mars 2018.

L'observateur 29 mars 2018. n°1539

France Bleu Nord "une belle histoire en France"  
10 avril 2018.

France 3 Lille 7 juin 2018. (Replay)

# Un animal pour lutter contre l'isolement

*Le Centre Communal d'Action Sociale et la Société de Défense des Animaux, ont signé une convention qui s'inscrit dans le dispositif « Cambrai Solid'Age » mis en place depuis mai 2016.*

**L**e C.C.A.S cherche à lutter contre l'isolement et le repli sur soi, un phénomène de société qui touche nombre de personnes âgées mais pas uniquement. Avec l'aide de bénévoles, le dispositif propose des actions pour mobiliser et renforcer les liens de proximité.

La Société de Défense des Animaux assure pour mission principale l'accueil au refuge d'Estourmel des chats et des chiens abandonnés. Elle leur prodigue les soins nécessaires et cherche à leur offrir à travers l'adoption ou la pension de meilleures conditions de vies.

La présence d'un animal de compagnie au domicile d'une personne âgée lui permet de se sentir utile car elle doit en prendre soin. L'animal la sécurise, l'aide à préserver son autonomie et à rester active. Toutefois des problèmes de santé et d'absence en cas d'hospitalisation ou le coût de l'alimentation et des soins peuvent représenter un frein.

L'action mise en place par le C.C.A.S et la S.D.A a pour but de proposer une solution alternative à l'adoption d'un animal de compagnie par des personnes âgées qui en manifestent l'envie mais qui ne peuvent pas ou ne



*Des chiens de toutes tailles en fonction des désirs de chacun.*

peuvent plus en assumer toutes les contraintes.

Les objectifs principaux sont les suivants offrir l'opportunité à une personne âgée de pouvoir accueillir à son domicile un animal de compagnie grâce à un accompagnement spécifique, et parallèlement, permettre à un chat ou à un chien abandonné de retrouver des conditions de vie favorable à son bien-être.

L'animal, issu du refuge d'Estourmel, est en pension chez la personne aussi longtemps que possible.

Le C.C.A.S est l'intermédiaire entre la personne et la S.D.A. Il assure le suivi de l'accueil de l'animal et décharge l'accueillant des problèmes qui peuvent se poser.

Si les conditions sont réunies et que la personne en exprime le souhait une adoption peut aussi être réalisée à l'issue d'une période d'accueil.

Le C.C.A.S recense les personnes souhaitant accueillir un animal en pension à travers principalement le dispositif "Cambrai Solid'âge" et organise les visites au refuge.

Il assure le suivi régulier de l'accueil de l'animal au domicile et fait le lien avec la S.D.A chaque fois que nécessaire.

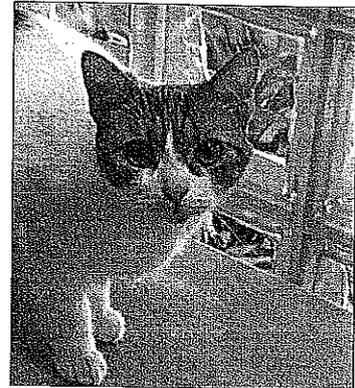
Il accompagne l'accueillant dans toutes les démarches concernant l'animal, en particuliers les soins vétérinaires.

Il décharge la personne du coût financier de l'accueil de l'animal en prenant en charge les frais de consultations et de soins vétérinaires et en fournissant un stock de nourriture adapté, constitué de dons ou d'achats direct par le C.C.A.S.

La S.D.A reste propriétaire de l'animal et prend en charge la puce et les vaccins.

Elle laisse le libre choix à l'accueillant tout en veillant à proposer des animaux adaptés à la situation de la personne en particulier les conditions d'habitat et de logement (appartement, maison individuelle avec cour ou jardin...).

Elle formalise l'accueil chez la personne dans un document qui rappelle l'engagement de



*Il est également possible de recueillir un chat.*

bienveillance de l'animal.

Elle récupère temporairement l'animal en cas d'hospitalisation de l'accueillant. Elle le récupère définitivement si les conditions d'accueil ne sont plus réunies ou en cas d'entrée en structure médicalisée ou de décès de l'accueillant.

Le démarrage opérationnel de l'action est prévu en cette fin d'année, suite à la signature, le 5 octobre, d'une convention entre le C.C.A.S et la S.D.A.

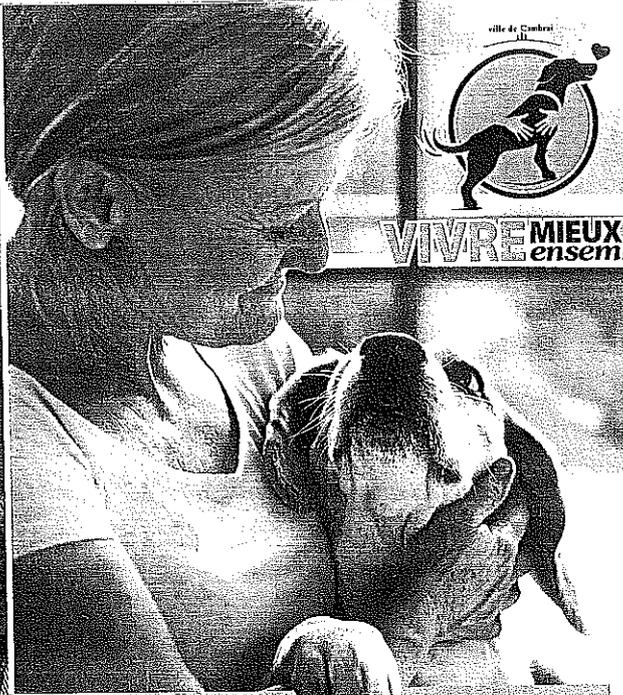
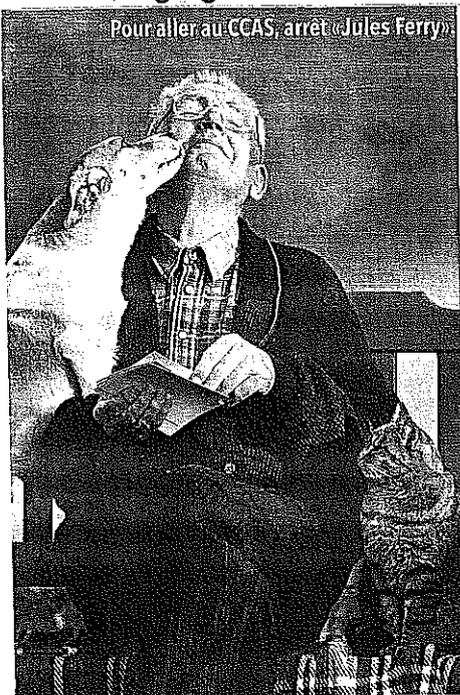
Plusieurs personnes accompagnées par le dispositif "Cambrai Solid'âge" ont déjà exprimé le désir d'accueillir en pension un animal de compagnie. Une première visite au refuge d'Estourmel a été organisée début octobre.

Pour mener à bien cette action, le C.C.A.S va aussi chercher à s'appuyer sur des partenaires, en particulier le réseau des vétérinaires pour le suivi de la santé de l'animal et le lien avec le vétérinaire du refuge et le réseau de la grande distribution ou de producteurs pour pouvoir éventuellement bénéficier de dons en alimentation adaptée.

Enfin, une réunion annuelle de bilan sera organisée avec l'ensemble des personnes et des structures impliquées dans cette action.

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), 3, rue Achille Durieux, 59400 Cambrai**  
**Société de Défense des Animaux (S.D.A), 11, Route Nationale, 59400 Estourmel**

Pour aller au CCAS, arrêt Jules Ferry



## UN ANIMAL DE COMPAGNIE POUR LES SENIORS ISOLÉS

### Le CCAS et la Société de Défense des Animaux partenaires

« Chaque année la Ville de Cambrai identifie une problématique et essaie d'y apporter des solutions (ex. : Handimômes dans le cadre du dispositif Solid'âge).

Depuis 2016 un dispositif d'aide pour lutter contre l'isolement des personnes a été mis en place avec le recrutement d'une professionnelle, Madame Josiane MAGRIT, qui travaille avec des bénévoles dont 7 sont vraiment actifs auprès de 44 personnes seules. Le suivi est assuré par le CCAS en concertation avec le Département.

C'est une invitation à un colloque sur la « santé par l'animal » qui m'a amené à réfléchir sur un dispositif favorisant l'accueil d'un animal de compagnie par les personnes isolées. »



Monsieur François-Xavier VILLAIN,  
à la signature du partenariat.

La SDA représentée par son Président, Monsieur PLUVINAGE, accueille en permanence environ 90 chiens et 60 chats. Les personnes identifiées pour accueillir un animal effectuent une ou plusieurs visites à la SDA avant attribution. La SDA en accord avec les services du CCAS vérifie que l'animal correspond bien au profil de la personne.

L'animal reste la propriété de la SDA qui apporte son assistance en cas de problèmes divers qui pourraient survenir. Les incidences financières sont prises en charge par la ville.

#### Des partenariats sont en cours de confirmation :

- L'accès à une mutuelle pour les animaux (UCR).
- La fourniture d'aliments via la fondation Mars (Royal Canin).
- Un N° de téléphone accessible 24h/24h et 7j/7j (Sofratel).

**Contact**  
**CCAS DE CAMBRAI**  
 Josiane MAGRIT  
 3 rue Achille Durieux  
 ☎ 03 27 70 23 48 - 06 40 86 05 60  
 jmagrit@ccas-cambrai.fr

[www.villedecambrai.com](http://www.villedecambrai.com)

### Les engagements du CCAS

- ☐ Recenser les personnes souhaitant accueillir un animal en pension à travers le dispositif « Solid'âge ».
- ☐ Organiser une visite au refuge
- ☐ Assurer le suivi de l'accueil de l'animal au domicile et faire le lien avec la SDA chaque fois que nécessaire.
- ☐ Informer la SDA de tout événement concernant l'animal avec la transmission par mail d'une fiche situation.
- ☐ Accompagner l'accueillant dans toutes les démarches concernant l'animal, en particulier les soins vétérinaires.
- ☐ Décharger l'accueillant du coût financier de l'accueil de l'animal. Prise en charge des frais vétérinaires. Fourniture d'un stock de nourriture adapté.

### de la SDA

- ☐ Rester propriétaire de l'animal et prendre en charge la puce et les vaccins
- ☐ Laisser le libre choix à l'accueillant tout en veillant à proposer des animaux adaptés à la situation de la personne (appartement, maison individuelle avec cour ou jardin...).
- ☐ Formaliser la pension dans un document rappelant l'engagement de bienveillance de l'animal.
- ☐ Reprendre et récupérer l'animal temporairement en cas d'hospitalisation de l'accueillant. **définitivement** si les conditions d'accueil ne sont plus réunies et en cas d'entrée en structure médicalisée ou de décès de l'accueillant.
- ☐ Organiser l'adoption définitive si la situation se présente



Un sourire,  
un bonjour...  
**SOLID-ÂGE**  
 Sortir de l'isolement  
à Cambrai  
**C.C.A.S**



# L'histoire d'amour entre Denise et Flora

## CAMBRAI

Grâce à l'opération « Vivre mieux, ensemble », Denise Cauchy a accueilli Flora, un chien de quatre ans, pour rompre avec l'isolement. Un animal de compagnie qui égaye son quotidien.

Denise et les animaux, c'est une longue histoire. Des chats, des poules, des lapins, une tourterelle et bien sûr des chiens. Après avoir piqué l'ŷton en mai dernier, la presque nonagénaire ne pensait pas retomber sous le charme d'un toutou. « Je ne pensais pas qu'il prendrait autant de place dans ma vie », avoue-t-elle, nostalgique. Puis en octobre dernier, elle tombe sur un article de presse expliquant le principe de l'opération « Vivre mieux, ensemble », qui offre l'opportunité à une personne âgée et isolée de pouvoir accueillir à son domicile un animal de compagnie. « Je me suis rendue à la SDA d'Estournel avant les fêtes. Une dahmaitienne m'a alors fait de l'oeil mais quand je me suis décidée, elle avait été adoptée. J'y suis alors retournée en début d'année et là, ça a été le coup de foudre avec Flora. Le lendemain, elle arrivait à la maison. »

### UNE ENTENTE PARFAITE

Depuis le 17 janvier, les deux filent le parfait amour. Dès son arrivée, la chienne de quatre ans se corn-

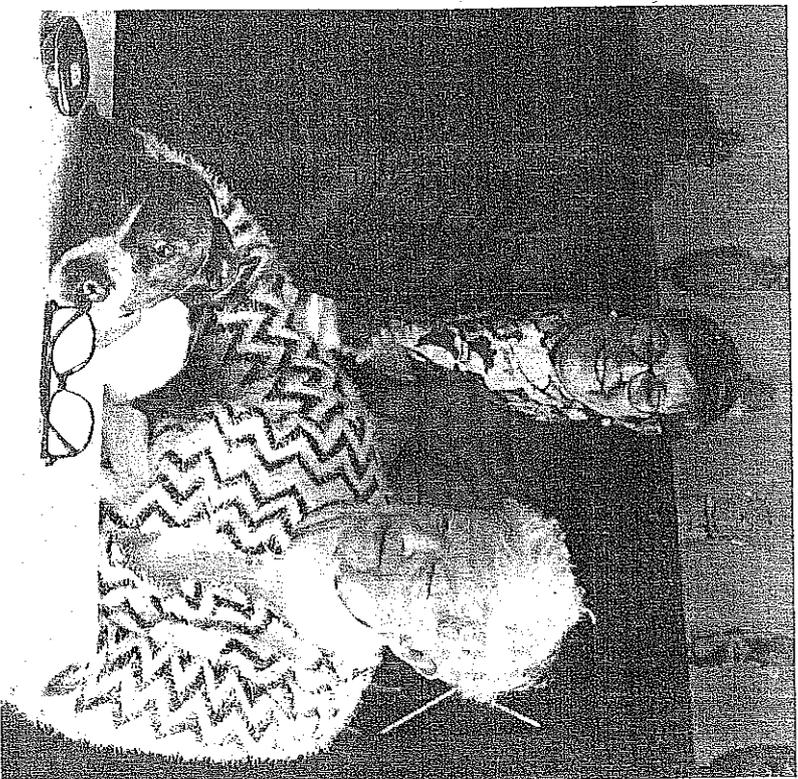
### Prendre contact

Si vous êtes intéressé pour accueillir un chien, contactez Josiane Magrit, la responsable du dispositif « Vivre mieux, ensemble » au 03 27 70 23 48 ou au 06 40 86 05 60.

La bénévoles au centre communal d'actions sociales s'occupe également de l'âge, qui permet l'isolement en effectuant des sorties dans la semaine. Pour Denise, c'est généralement le mardi après-midi.

porte comme une jeune fille bien élevée. Elle fait le tour du propriétaire, essaie d'escalader à plusieurs reprises le grillage et monte la garde. « Tous les matins, on va chercher le journal, comme ça elle fait sa gymnastique, puis l'après-midi, c'est l'heure du courir. Quand il y a du soleil, on sort toutes les heures. Elle se retourne tout le temps pour voir si je suis le rythme », dévoille-t-elle, hilare. Pour Denise, cette nouvelle venue dans sa vie arrive à point nommé. « Avoir un chien m'oblige à bouger, à donner à manger et à boire. Cela fait dix ans que je ne sortais plus... » Veuve depuis maintenant onze ans, elle confie se sentir moins seule. Quand la Cambrésienne a besoin de croquetteres, Josiane Magrit, du centre communal d'actions sociales, assure la livraison gratuitement. Toutes les démarches concernant l'animal, comme les soins vétérinaires et les vaccins, sont prises en charge. En cas d'hospitalisation, l'animal retourne en pension à la SDA. Depuis octobre 2017, cinq personnes bénéficient de cette compagnie. « Si des gens souhaitent rompre avec la solitude, qu'ils n'hésitent pas une seconde », conclut Denise.

Romain Guille



Pour Denise Cauchy, l'arrivée de Flora à son domicile est une oubaine. Il suffit de voir comment l'animal vient se blottir contre ses jambes.

## Le clos éducatif écomusée

Concours des



POUR LES BARRIÈRES

# Vivre mieux ensemble : quatre pattes contre la solitude

Depuis 2016, le centre communal d'action sociale de Cambrai lutte contre l'isolement via le dispositif Solid'Age. Dans le cadre de cette action, un partenariat « Vivre mieux ensemble » a été signé avec la Société de défense des animaux pour permettre aux personnes âgées et/ou isolées d'accueillir un animal de compagnie.

PAR DIANE BÉTHUNE  
cambrai@lavoxdunord.fr

**CAMBRAI.** Combien de personnes, qui toute leur vie ont eu un animal de compagnie, n'osent plus en accueillir pour des raisons financières, de santé, d'isolement ou parce qu'elles sont âgées. Vais-je être capable de m'en occuper ? Que va-t-il devenir si je suis hospitalisé ou si je viens à disparaître... ? Autant de problématiques qui sont un frein à l'accueil d'un chien ou d'un chat. Et qui favorisent un peu plus l'isolement et le repli sur soi, là où un animal de compagnie contribue à rassurer, à stimuler et à une interaction affective et sociale.

**L'objectif**  
La convention signée entre le CCAS et la SDA d'Estourmel propose une alternative à l'adoption d'un animal par des personnes qui le souhaiteraient, mais qui ne peuvent plus l'assumer seules.

Un partenariat gagnant-gagnant qui permet : à une personne isolée d'accueillir chez elle un animal de compagnie grâce à un accompagnement spécifique qui la décharge des contraintes ; à un chien ou un chat de trouver un

compagnon à quatre pattes ; la SDA a pour mission de trouver l'animal en adéquation avec l'accueillant et ses conditions de vie (appartement, maison...).

Le chien ou le chat est confié à la personne aussi longtemps que possible, mais reste la propriété du refuge qui prend en charge puces et vaccin. Le CCAS assure le suivi de l'accueil de l'animal au domicile et décharge l'accueillant des problèmes qui peuvent se poser : il fournit régulièrement un stock de nourriture, prend en charge les frais de consultations, les soins vétérinaires...

Si la personne est hospitalisée temporairement ou s'absente, le

**« Cette convention est un partenariat gagnant-gagnant, pour les personnes isolées et pour les animaux du refuge. »**

refuge récupère l'animal le temps nécessaire. Si l'accueillant en émet le souhait, une adoption pourra être envisagée après une période d'accueil. Inversement, si les conditions d'accueil ne sont pas ou plus réunies, la SDA reprend l'animal.



**2** Les conditions Le CCAS par son réseau de bénévoles liés au dispositif Solid'Age, se charge de recenser les personnes qui souhaitent accueillir un animal de compagnie. C'est lui qui sert d'intermédiaire avec la SDA et organise des visites au refuge pour choisir le futur

**3** Pour que ? Le dispositif s'adresse aux habitants de Cambrai mais « il pourrait s'étendre à la communauté d'agglomération », précise le maire François-Xavier Villain. Un document formalise l'accueil et rappelle les obligations de l'accueillant notamment l'engagement de bienveillance de l'animal. ☉

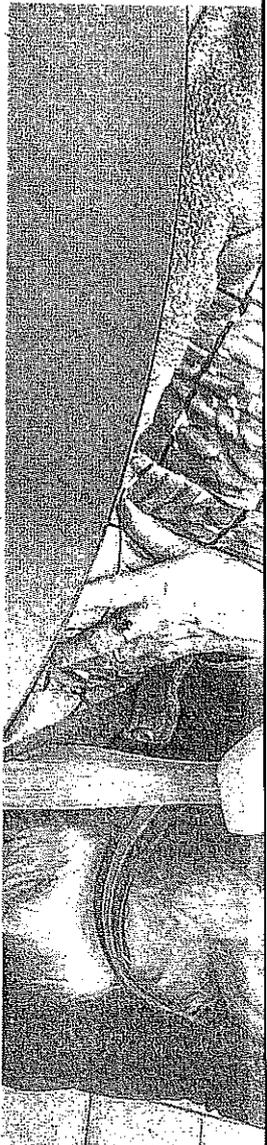
## Originale et prometteuse

Comme l'a expliqué François-Xavier Villain, c'est une invitation à une conférence sur « La santé par l'animal » qui est à l'origine de cette initiative. On le constate dans certaines maisons de retraite. Mais peu encore sous la forme de pension à domicile. Une initiative « originale » donc et « très prometteuse », a noté le président de la SDA Jack Pluvinage, parce que « nous accueillons souvent des personnes des EHPAD qui viennent visiter le refuge et nous visitons régulièrement des maisons de retraite accompagnés de chiens ; beaucoup de personnes souhaiteraient avoir un

animal ».

Pour mener à bien cette action, les partenariats sont essentiels, notamment pour les soins et la nourriture. Le CCAS cherche à s'appuyer sur le réseau de vétérinaires pour le suivi de la santé de l'animal et le lien avec le vétérinaire du refuge ; le réseau de la grande distribution ou de producteurs pour pouvoir bénéficier de dons en alimentation adaptée.

Enfin, pour compléter le dispositif, une réflexion est menée sur une mutuelle pour animaux et un service téléphonique 24 h/24 et 7 jours/7 en cas de problème. ☉



Les chiens ont depuis longtemps fait leurs preuves pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. PH. ARCHIVES SAMI BELLOUMI



François-Xavier Villain, Jack Pluvinage et Françoise Demontaucon, adjointe aux affaires sociales, lors de la signature.

### PRATIQUE

« Vivre mieux ensemble » ; Centre communal d'action sociale, 3 rue Achille-Durieux à Cambrai.

Contact : 03 27 70 23 48 ou 06 40 86 05 60.